

ASSEMBLEE GENERALE

JEUDI 30 MARS 2023

10h-12h30

Auditorium de l'Hôtel de Ville
5, rue de Lobau
Paris (4^e arrondissement)
Métro Hôtel de Ville (ligne 1/11)

10h-10h15 : Assemblée générale extraordinaire

Ordre du jour : Modification des statuts

10h15-12h30 : Assemblée générale ordinaire

Ordre du jour :

- Bilan d'activités 2022
- Bilan financier 2022 et lecture des rapports de l'Expert-comptable et du Commissaire aux comptes
- Budget prévisionnel 2023
- Orientations 2023 et actions en cours - conventions
- Questions diverses

L'Assemblée générale sera suivie, pour les participants présents :

- d'un buffet (13h-14h) offert par Sites & Cités remarquables,
- puis d'une visite exceptionnelle de l'Hôtel de la Marine (14h30-16h). L'accès à la visite se fera sur inscription, renseignée en ligne ou via le bulletin de participation, et selon des horaires convenus avec l'établissement



Sites et Cités remarquables de France

Musée d'Aquitaine
20, cours Pasteur
33000 Bordeaux - France

Tél. +33 (0)9 72 49 97 06
reseau@sites-cites.fr
www.sites-cites.fr